

BROCHURE

groupes

2025
2026



Destination
ST QUENTIN

L'ART DU MOUVEMENT

On carillonne à Saint-Quentin

Nichée dans les Hauts-de-France, la Destination Saint-Quentin vous ouvre ses portes. Saint-Quentin est une ville à taille humaine, au cœur de laquelle s'harmonisent avec charme : architecture, traditions, histoire et nature.

Chez nous, on aime se balader à pied ou à vélo, dans nos belles rues « Art déco ». La culture est partout autour de nous. Elle s'invite sur les façades, dans les musées, dans des lieux exceptionnels chargés d'histoire. Les paysages naturels viennent suspendre le temps au gré de nos promenades.

La destination est aussi propice à la découverte du Saint-Quentinois. Ce beau territoire qui nous entoure fera battre votre cœur.

Les paysages vallonnés et les cours d'eaux feront le bonheur des randonneurs tandis que l'histoire et l'insolite attireront les passionnés.

Ce qui prime chez nous, c'est avant tout l'art de recevoir et la générosité.

Au fil des pages, vous vous sentirez l'âme d'un Saint-Quentinois. Comment résister à l'envie de nous voir en « vrai » !

L'équipe de l'Office de Tourisme

Sommaire

SAINT-QUENTIN, VILLE ART DÉCO

3 à 8

Buffet de la gare	4
Le Casino	5
Le Palais de l'Art déco	6
En balade autour de l'Art déco (Centre-ville et Faubourg d'Isle)	7
Le Chemin de Fer Touristique du Vermandois	8

PATRIMOINE

9 à 16

La Basilique – Ses parties basses et ses hauteurs	10 et 11
L'Hôtel de ville	12
Les souterrains et les cachots	13
Le Palais de Fervaques	14
Les circuits en autocar	15
Le théâtre Jean Vilar	16

CULTURE, ART ET SAVOIR-FAIRE

17 à 26

Le musée des Beaux-Arts Antoine Lécuyer	18
Le Street Art	19
Le Village des Métiers d'Antan	
Le musée Motobécane et l'entreprise Yamaha Motor	20 et 21

Le Familistère Godin	22
La Maison familiale d'Henri Matisse et Le musée du Vermandois	23
La Maison de Marie-Jeanne et La Maison du textile	24
Le musée du Touage	25
Le musée des papillons	26

NATURE

27 à 29

Le Parc d'Isle et les balades en bacôves	28
Les Champs-Élysées et le Canal de Saint-Quentin	29

INSOLITE, VOUS AVEZ DIT INSOLITE

30

MMM ! LES BONNES TABLES !

31

LES HÉBERGEMENTS

32

FOCUS SUR LES GUIDES CONFÉRENCIERS

ET LA TEAM « GROUPES »

33

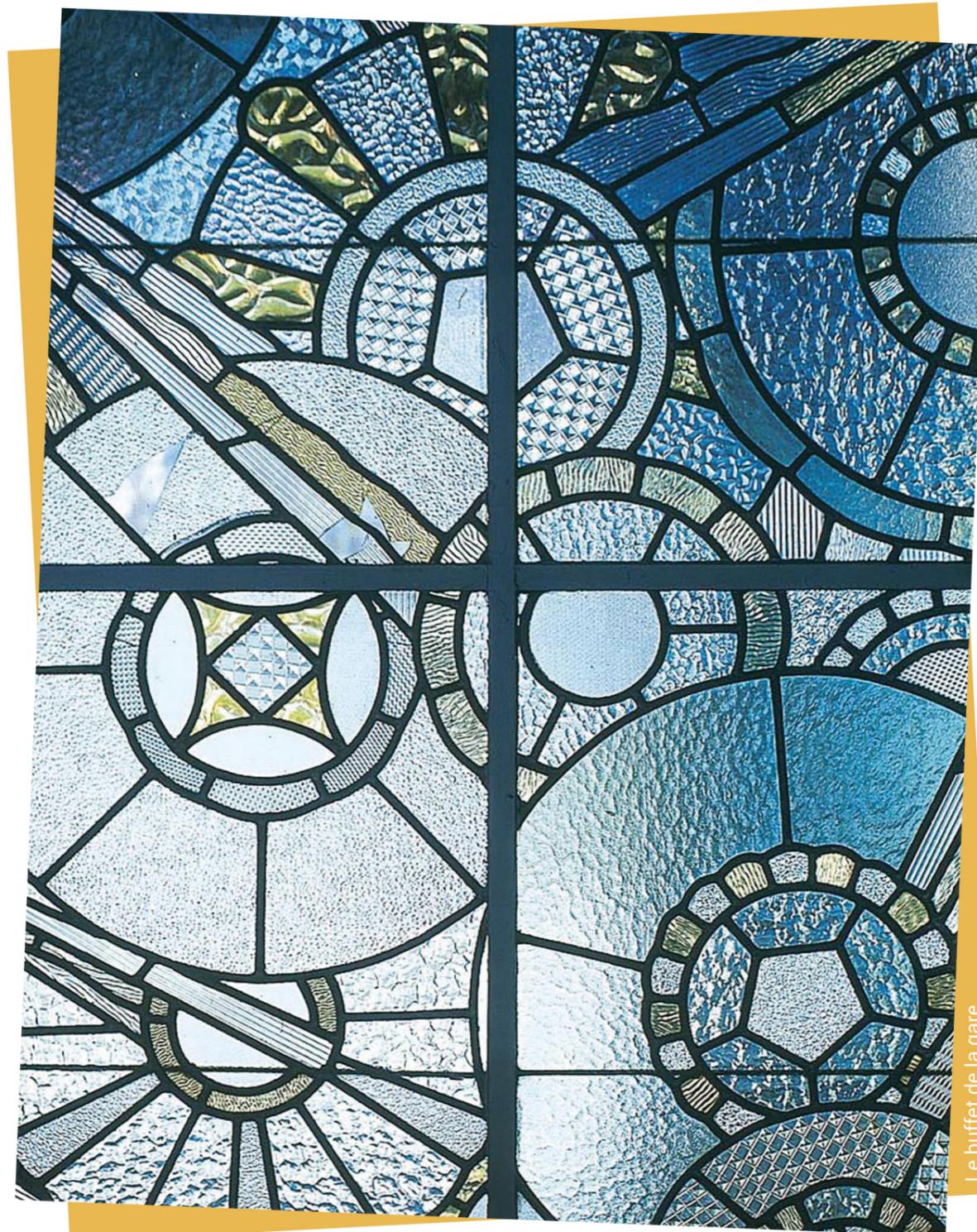
VENIR ET STATIONNER À SAINT-QUENTIN

34

Conditions générales de ventes

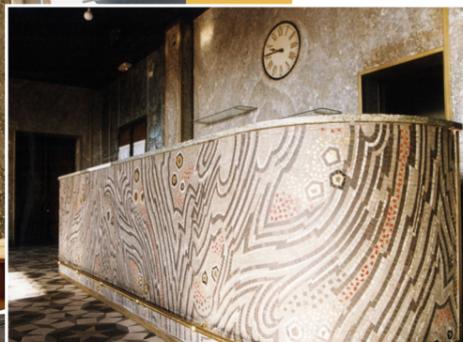
35

TARIFS INDIQUÉS 2025



Le buffet de la gare

SAINT-QUENTIN, VILLE ART DÉCO



LE BUFFET DE LA GARE

INSCRIT AUX MONUMENTS HISTORIQUES DE FRANCE

Lors d'une visite, plongez au cœur des années folles dans un cadre Art déco. Le buffet a été rénové dans une stricte authenticité pour offrir aux visiteurs un lieu unique où, près d'un siècle plus tard, on ressent encore la vie et la convivialité des voyageurs d'autrefois.

 **Effectif maxi par guide : 50**

 **Tarif par guide**
1H = 70 €
Supplément langues étrangères : 25 € par guide
Supplément dimanches ou jours fériés : 25 € par guide

 **Possibilité d'accueil café et goûter**
Tarif à la demande

LE CASINO

Faites connaissance avec les imposantes têtes de carnaval Jean qui rit et Jean qui pleure, incarnations de la comédie et de la tragédie qui surplombent majestueusement la façade du Casino. Au fil de la visite, vous découvrirez l'âme de cet ancien cinéma, music-hall et dancing. Vous revivrez les jours de fête et de joie d'antan qui ont fait la renommée de ce lieu emblématique.

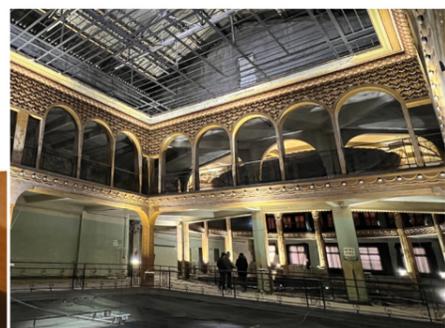


 **Effectif maxi par guide : 50**

 **Tarif par guide**
1H = 70 €
Supplément langues étrangères : 25 € par guide
Supplément dimanches ou jours fériés : 25 € par guide



LE PALAIS DE L'ART DÉCO



OU LES « ANCIENNES NOUVELLES GALERIES »

Les anciennes Nouvelles Galeries de Saint-Quentin, bâtiment Art déco construit après la Grande Guerre, a une histoire riche et fascinante. En pénétrant dans ce décor aux influences égyptiennes, admirez les chapiteaux à palmettes, les grandes ouvertures en béton et la ferronnerie résolument Art déco.



Effectif maxi par guide : 25



Tarif par guide

1H = 70 €

Supplément langues

étrangères : 25 € par guide

Supplément dimanches

ou jours fériés : 25 € par guide

L'ARCHITECTURE « ART DÉCO »



EN CENTRE-VILLE

AUX PORTES DU FAUBOURG D'ISLE

Quand on se promène à Saint-Quentin, on se laisse volontiers emporter par les souvenirs d'une époque faste et heureuse, celle des années folles. À chaque coin de rue, les superbes édifices Art déco rappellent que, bien que la ville ait souffert pendant la Grande Guerre, sa renaissance fût véritablement grandiose. Le regard levé, on découvre toujours un détail charmant qui évoque le « Saint-Quentin » d'autrefois.

Du magnifique « Buffet de la gare » à la splendide façade du « Casino », on poursuit notre promenade intemporelle au Faubourg d'Isle. Ces édifices racontent l'histoire de la ville grâce au talent des architectes de la 1^{ère} reconstruction. Profitez de cette expérience unique pour découvrir les trésors inattendus de ce quartier et ainsi revivre l'élégance des Années 20.



Effectif maxi par guide : 25



Tarif par guide : 1H = 70 € - Supplément langues étrangères : 25 € par guide

Supplément dimanches ou jours fériés : 25 € par guide



LA BASILIQUE VUE D'EN BAS

Fièrement perchée sur les hauteurs de la ville, impossible de passer à côté de ce joyau architectural : notre majestueuse basilique. 2^e plus vaste église gothique des Hauts-de-France, elle est surnommée la « 7^e Cathédrale de Picardie ».

Une fois le seuil franchi, vous serez éblouis par sa grandeur et son fascinant labyrinthe.

L'ORGUE DE LA BASILIQUE

nouveau

Après un long chantier de restauration, l'orgue et son buffet, remis à neuf en 2023, enrichissent cette grande dame d'une nouvelle dimension visuelle et musicale. Un organiste passionné vous dévoilera toutes les facettes de cet instrument extraordinaire.

BASILIQUE – PARTIES BASSES



Effectif maxi par guide : 50



Tarif par guide

1H = 70 €

1H30 = 100 €

Supplément langues

étrangères : 25 € par guide

Supplément dimanches

ou jours fériés : 25 € par guide

L'ORGUE



Effectif maxi par guide : 10



Tarif par guide

1H = 70 €

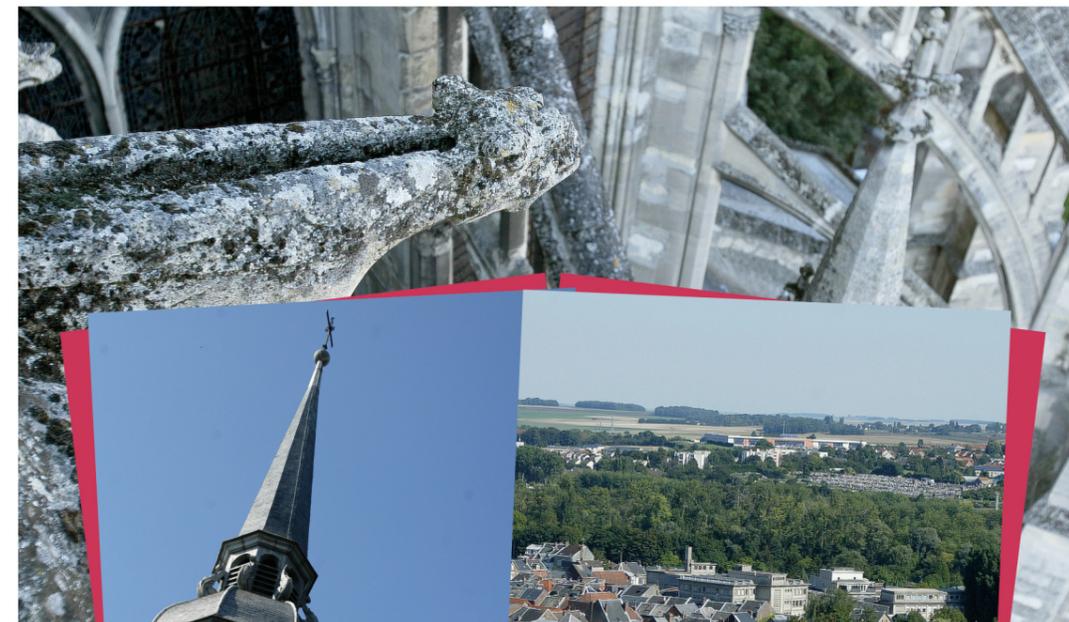
Supplément dimanches

ou jours fériés : 25 € par guide

Sous réserve d'un organiste

disponible.

LA BASILIQUE VUE D'EN HAUT



Prenez de la hauteur en gravissant près de 200 marches ! Au sommet, une vue panoramique à couper le souffle vous attend. Et ce n'est pas tout : traversez les combles pour découvrir des charpentes surprenantes qui éveilleront votre curiosité. Alors, prêts à tenter l'ascension pour en prendre plein les yeux ?



BASILIQUE – PARTIES HAUTES



Effectif maxi par guide : 18



Tarif par guide

1H = 70 €

1H30 = 100 €

Supplément langues

étrangères : 25 € par guide

Supplément dimanches

ou jours fériés : 25 € par guide

Ascension nécessitant un effort physique. Tenue et chaussures confortables recommandées.

L'HÔTEL DE VILLE



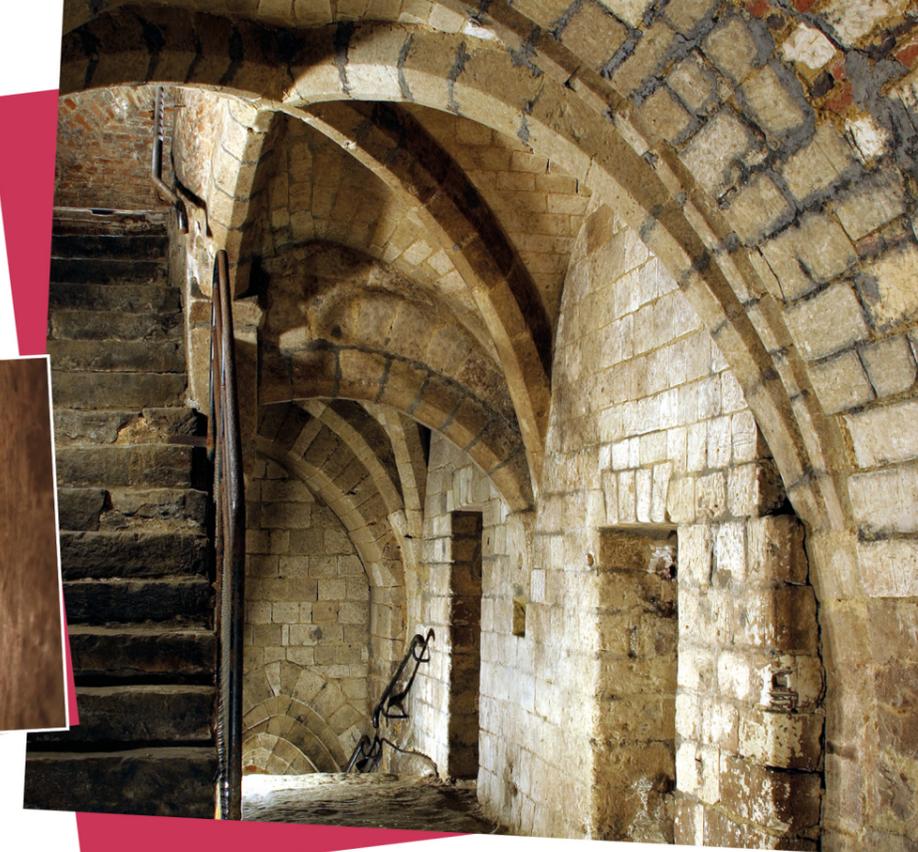
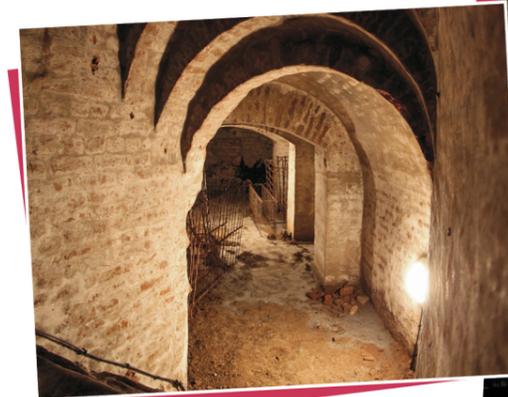
Explorez l'hôtel de ville de Saint-Quentin, véritable joyau gothique flamboyant ! En sortant, prenez le temps de flâner sur sa grande place au charme flamand. À l'intérieur, admirez les voûtes néo-gothiques du hall d'entrée. Montez l'élégant escalier vers les salles des mariages et du conseil municipal où voisinent le médiéval et l'Art déco.

Sa façade, tel un livre sculpté dans la pierre, raconte l'histoire de la ville à travers ses 173 sculptures. C'est tout un monde fantastique qui vous fait face !



 **Effectif maxi par guide : 50**
 **Tarif par guide**
 1H = 70 €
 1H30 = 100 €
 Supplément langues étrangères : 25 € par guide
 Supplément dimanches ou jours fériés : 25 € par guide

Uniquement en semaine et dimanche sous réserve de disponibilité



LES PROFONDEURS

LES SOUTERRAINS DE LA RUE ST ANDRÉ

Le suspense commence maintenant ! Une trappe invisible au premier coup d'œil s'ouvre doucement pour vous laisser passer du côté « obscur ». Sillonnez un dédale de galeries souterraines qui, imprégnées de l'histoire locale, racontent leurs rôles écrits tantôt dans la paix tantôt dans les conflits.

Ce patrimoine bien caché regorge de secrets captivants et préservés, prêts à être découverts.

LES CACHOTS DU ROY

Plongez à 9 mètres de profondeur pour une visite unique au cœur de la ville. Découvrez les galeries voûtées en briques rouges des «cachots royaux» du XVII^e siècle.

Amateurs de mystères, entrez dans les geôles pour déchiffrer les graffitis laissés sur les murs humides par les anciens prisonniers.

Au fil de galeries labyrinthiques, ressentez l'atmosphère lourde de ce lieu de justice où tant de prisonniers attendaient de connaître leur châtement royal.

 **Effectif maxi par guide : 18**
 **Tarif par guide : 1H = 70 €**
 Supplément langues étrangères : 25 € par guide
 Supplément dimanches ou jours fériés : 25 € par guide



LE PALAIS DE FERVAQUES

nouveau

Bienvenue au Palais de Fervaques, un joyau de la III^e République au style éclectique. Ce lieu n'a pas fini de vous surprendre. Autrefois musée, école de dessin ou bibliothèque, il abrite aujourd'hui, entre autres, les tribunaux de Grande Instance et de Commerce. Sa partie centrale, quant à elle, renferme une sublime salle de réception et de cérémonie. Lors de votre visite, découvrez des recoins cachés mystérieux et insolites, vestiges fascinants des temps passés.

Effectif maxi par guide : 25



Tarif par guide

1H = 70 €

1H30 = 100 €



Supplément langues

étrangères : 25 € par guide

Supplément dimanches

ou jours fériés : 25 € par guide

Sous réserve de disponibilité / Ascension sur plusieurs niveaux nécessitant un effort physique modéré

EN AUTOCAR



UN PETIT TOUR DE VILLE

Confortablement installés à bord de votre autocar, vous « roulez » sur les traces des fortifications de la ville, du Moyen Âge à nos jours. Vous découvrirez les églises de quartier, le charmant parc des Champs-Elysées et ses beaux espaces verdoyants, sans oublier le quartier de la gare. De tours en détours, les marais d'Isle vous feront rêver tandis que le monument de la bataille de 1557 éveillera le rebelle qui sommeille en vous.

VERS LES BÉGUINAGES

À bord de votre autocar, préparez-vous pour une aventure fascinante à travers l'histoire et l'architecture de notre ville ! Vous découvrirez les nombreux béguinages, ces charmants ensembles de petites maisons en briques rouges typiques du Nord de la France.

Vous serez sous le charme des béguinages Saint-Augustin et Sainte-Marguerite, ainsi que des pittoresques « Vieux Ménages ». Attachez vos ceintures pour un voyage au cœur du passé !



Effectif maxi par guide : 50

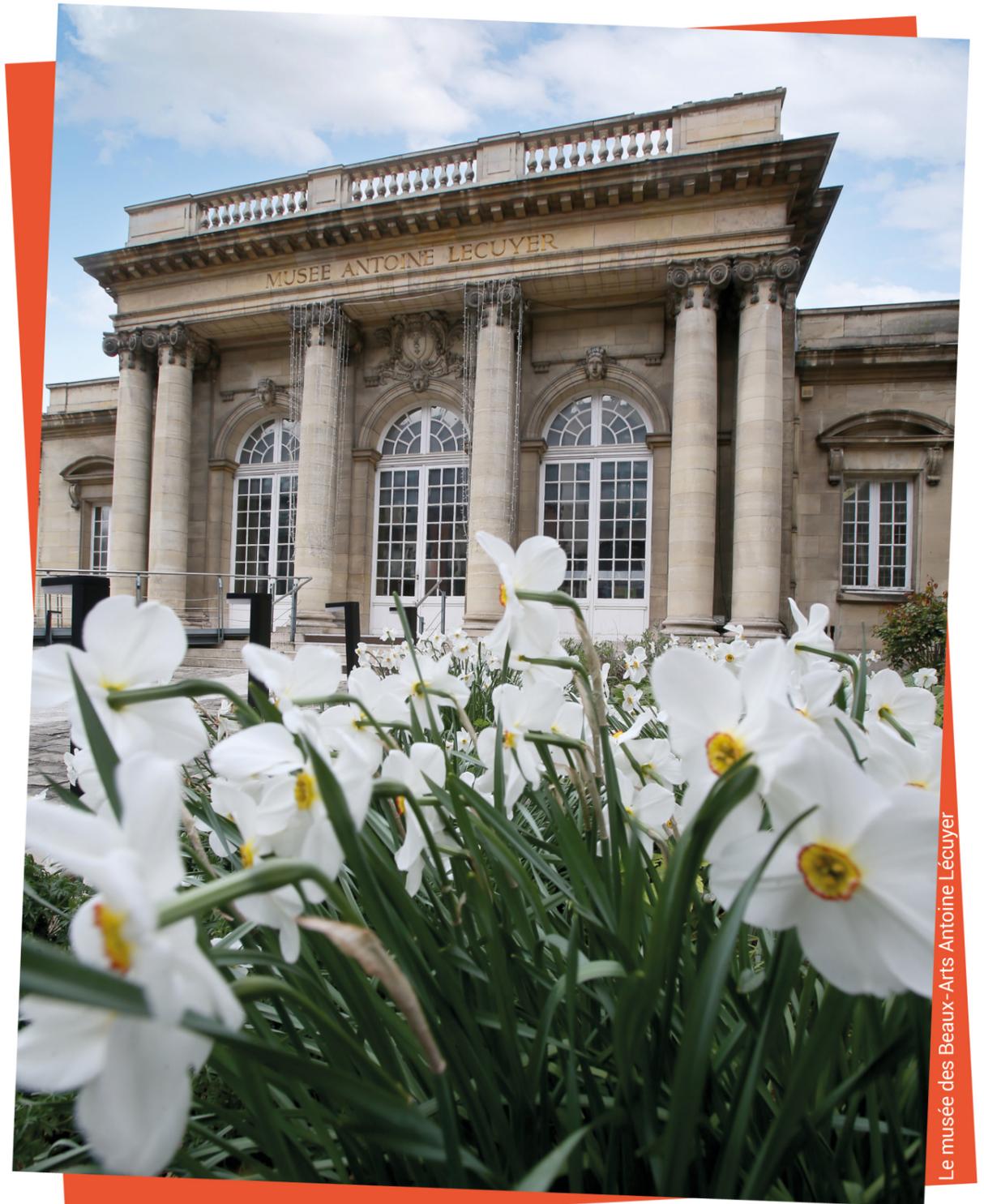


Tarif par guide : 1H = 70 €

1H30 = 100 €

Supplément langues étrangères : 25 € par guide

Supplément dimanches ou jours fériés : 25 € par guide



Le musée des Beaux-Arts Antoine Lécuyer

LE THÉÂTRE JEAN VILAR

LEVER DE RIDEAU SUR LE THÉÂTRE

Lors d'une visite ludique, plongez dans l'ambiance du 19^e siècle et découvrez le théâtre Jean Vilar. À peine aurez-vous emprunté les quelques marches du théâtre, que les masques d'expression perchés au-dessus des portes d'entrée vous interpellent pour vous donner la réplique. Du poulailler jusqu'aux coulisses, laissez-vous conter cette belle pièce qu'est l'histoire du théâtre. Alors, levez le rideau, et prenez quelques minutes pour découvrir ou redécouvrir ce fascinant théâtre à l'italienne. Vivez la Dolce Vita dans toute sa splendeur !



QUAND VOTRE GUIDE ENTRE EN SCÈNE !

Chut.. ! Ecoutez... Entendez-vous cette voix qui nous vient de la scène ? Cette voix du 19^e siècle ?

Voyez-vous cette dame en costume d'époque ? Elle semble vous attendre. Vous attendez pour quoi ? Pour vous conter les histoires fascinantes et rebondissantes de ce lieu qu'elle hante depuis si longtemps... le théâtre !

VISITE CLASSIQUE



Effectif maxi par guide : 50



Tarif par guide

1H = 70 €

Supplément langues

étrangères : 25 € par guide

Supplément dimanches

ou jours fériés : 25 € par guide

VISITE THÉÂTRALISÉE



Effectif maxi par guide : 50



Tarif : à la demande.

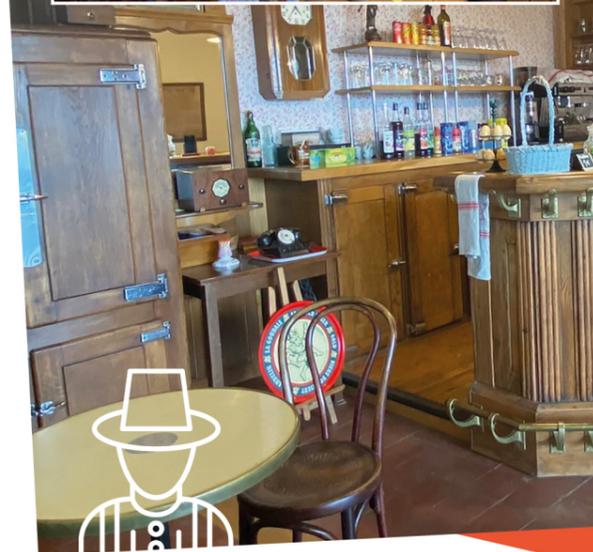
Supplément dimanches

ou jours fériés : 25 € par guide

Sous réserve de disponibilité / Ascension sur plusieurs niveaux nécessitant un effort physique modéré.

CULTURE, ART ET SAVOIR-FAIRE

LE VILLAGE DES MÉTIERS D'ANTAN



Entrez dans l'ancienne usine « Motobécane » et laissez-vous embarquer dans un voyage fascinant à travers les époques ! Après avoir gravi l'escalier, vous découvrirez un village figé dans le temps, entre le 19^e siècle et les années 1960. Flânez sur la place et imprégnez-vous de l'ambiance d'antan. Ne passez surtout pas à côté de la nouvelle boutique : une pharmacie vieille de plus d'un siècle ! Avec ses boiseries d'origine et ses remèdes dans des pots en faïence, vous vous imaginerez dans l'ancre d'un véritable alchimiste..



Effectif maxi par guide : 25



Tarif par guide

2H = 130 €

1H30 = 100 €

Droits d'entrée : tarif variable

en fonction de l'effectif

Supplément langues

étrangères : 25 € par guide

Supplément dimanches

ou jours fériés : 25 € par guide



Possibilité d'accueil café et goûter

Tarif : à la demande

Sous réserve de disponibilité. Musée fermé le lundi.



LE MUSÉE MOTOBÉCANE

Ah, la célèbre mobyette bleue, ça vous rappelle des souvenirs, n'est-ce pas ? Impossible de parler de « Motobécane » sans évoquer cette icône qui a marqué la vie de tant de familles ! Créée en 1923, cette grande marque a fêté ses 100 ans, séduisant des générations avec ses mobyettes dont elle a inventé le concept et le nom. Au musée Motobécane, plus de 120 modèles vous attendent : des vélos aux motos puissantes, sans oublier des prototypes jamais commercialisés.

Informations et tarifs : voir page 20

L'ENTREPRISE YAMAHA MOTOR MANUFACTURING EUROPE



En 1984, Motobécane passe le relais à MBK Industrie qui devient une filiale à part entière de Yamaha. Depuis, MBK a fait vrombir les moteurs et est devenu l'un des plus grands producteurs de deux-roues en France ! En 2024, MBK laisse officiellement sa place à Yamaha Motor Manufacturing Europe. Scooters, motos de 125cc à 700cc et même des modèles électriques sortent de l'usine de Saint-Quentin qui emploie aujourd'hui près de 630 personnes. Une véritable aventure mécanique qui continue à écrire son histoire plein pot !



Effectif maxi par guide : 20

Tarif par guide

1H30 = 100 €

Visite possible uniquement le jeudi de la 1^{ère} semaine paire de chaque mois. La visite demande une mobilité personnelle permettant de marcher sur une distance de 2 km pendant environ 1h30 de circuit. Le port de chaussures confortables et fermées est obligatoire pour des raisons de sécurité.



LE FAMILISTÈRE GODIN

Les fameux poêles en fonte « GODIN » réchauffaient nos maisons et nos cœurs ! Ils étaient fabriqués à Guise par Jean-Baptiste Godin qui ne s'est pas arrêté là. Il a imaginé un véritable palais social pour ses ouvriers : le familistère. Un lieu où chaque famille pouvait vivre dans le confort moderne... pour l'époque ! Ce visionnaire n'a rien laissé au hasard en faisant de son rêve une réalité. Venez découvrir ce morceau d'histoire sociale et industrielle qui a marqué les esprits !



Durée de la visite : 1h de visite guidée + 1h de visite libre



Droits d'entrée & Guidage = tarif variable en fonction de l'effectif

LA MAISON FAMILIALE D'HENRI MATISSE

Cap sur Bohain-en-Vermandois pour plonger dans l'enfance d'Henri Matisse ! C'est ici, dans cette ancienne graineterie, que la passion du jeune artiste pour la peinture à pris racine. En visitant sa maison, vous découvrez son univers familial, où couleurs et graines rythmaient son quotidien. La scénographie vous dévoile son enfance et l'importance du textile dans la région. Une visite captivante qui tisse un lien entre une graine de génie et l'industrie locale. Ne manquez pas cette rencontre avec un futur maître de la peinture !



Durée de la visite : 1h



Droits d'entrée & Guidage = tarif variable en fonction de l'effectif



LE MUSÉE DU VERMANDOIS

Bienvenue au musée du Vermandois situé à Vermand, niché dans un ancien moulin du XII^e siècle, entièrement reconstruit après 1917 ! Sur quatre étages, partez pour un voyage à travers le temps : découvrez les vieux métiers artisanaux, admirez des trésors archéologiques tel le sublime vase en verre « Aux oiseaux », explorez l'art religieux ou plongez dans l'histoire avec les uniformes d'époque. Chaque étage offre une thématique unique pour une visite enrichissante et parfaitement adaptée à vos centres d'intérêt !



Durée de la visite : 2h



Droits d'entrée & Guidage = tarif variable en fonction de l'effectif

LA MAISON DE MARIE-JEANNE

Entrez dans la Maison de Marie-Jeanne à Alaincourt et laissez-vous emporter par une atmosphère chaleureuse et conviviale où chaque objet raconte une histoire ! Découvrez les trésors qu'elle a patiemment collectionnés, révélant des souvenirs inattendus et empreints de nostalgie. Dans 7 espaces thématiques ludiques et interactifs, dont un dédié aux tenues des Années 20, c'est toute l'histoire de l'époque Stevenson qui prend vie ! Une visite riche en émotions, à prolonger avec des expositions temporaires si le cœur vous en dit.



Durée de la visite : 1h30



Droits d'entrée & Guidage =
tarif variable en fonction de l'effectif



LA MAISON DU TEXTILE



Venez découvrir la Maison du Textile, un trésor patrimonial installé dans l'ancienne usine La Filandière, classée monument historique ! Un musée vivant où l'impressionnante salle des machines abrite des métiers à tisser authentiques, que votre guide actionnera sous vos yeux. Véritable tradition locale, explorez les secrets du métier à tisser Jacquard qui a révolutionné le tissage au 19^e siècle. Puis, laissez-vous transporter dans les années 1930 en entrant dans la maison du tisserand située à Fresnoy-le-Grand.



Durée de la visite : 2h



Droits d'entrée & Guidage =
tarif variable en fonction de l'effectif



LE MUSÉE DU TOUAGE

À Riqueval, larguez les amarres et découvrez l'histoire du dernier site de touage en activité d'Europe. Dans un cadre bucolique, embarquez dans un ancien bateau-treuil aménagé en musée. Vous en apprendrez plus sur cette technique particulière et ce savoir-faire insolite, sur la vie des « gens de la voie d'eau » et les différents modes de traction au cours du temps. Ainsi, l'histoire du canal de Saint-Quentin et de ses ouvrages d'art n'auront plus de secret pour vous !



Durée de la visite : 2h



Droits d'entrée & Guidage =
tarif variable en fonction de l'effectif



LE MUSÉE DES PAPILLONS

Au musée des Papillons, nul besoin de voyager aux quatre coins du monde pour explorer des merveilles exotiques ! Vous l'aurez compris, la biodiversité sera au cœur de cette imposante collection.

Autour de vous, une multitude de papillons et d'insectes colorés et intrigants vous entraînent dans un voyage dépaysant. Vous vous surprendrez à imaginer leur vision du monde. Vous aurez envie de scruter toutes ces petites (et grandes) bestioles sous tous les angles. C'est certain ! Ils auront réussi à piquer votre curiosité.



Effectif maxi par guide : 20



Tarif par guide

1H00 = 70 €

Droits d'entrée = tarif variable en fonction de l'effectif
Supplément langues étrangères : 25 € par guide
Supplément dimanches ou jours fériés : 25 € par guide



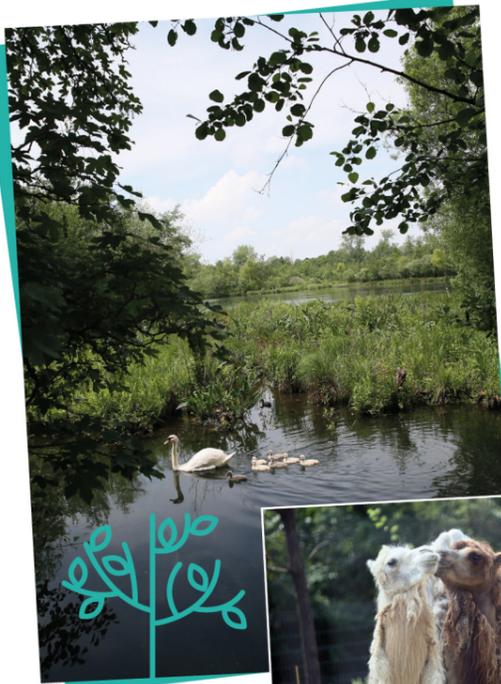
Le Parc d'Isle Jacques Braconnier

NATURE

LE PARC D'ISLE JACQUES BRACONNIER

Comment parler de nature à Saint-Quentin sans évoquer le Parc d'Isle ? Adjacent à la réserve naturelle nationale des marais d'Isle, ce sont 18 hectares entièrement aménagés qui s'offrent à vous. Pendant votre découverte vos 5 sens seront en éveil : le chant des oiseaux, le parfum des fleurs et la proximité avec les animaux enchanteront votre parcours, vous vous sentirez en harmonie avec la nature environnante.

 **Effectif maxi par guide : 20**
 **Tarif par guide nature**
 1H30 = tarif à la demande



LES BALADES EN BACÔVES



On ne pouvait pas avoir à Saint-Quentin un si beau marais sans vous en faire profiter. D'avril à septembre, vous pourrez prendre place à bord d'un bacôve. Accompagnés de votre guide nature, vous voguerez au fil de l'étang à la rencontre des habitants de ce milieu naturel sauvage et préservé tels quelques hérons, foulques, colverts et cygnes pour ne citer qu'eux. Ici, le temps semble suspendu. L'agitation urbaine se dissipe pour laisser place à la sérénité.

 **Effectif maxi par guide :**
 12 par bacôve
 **Tarif par guide nature**
 1H15 = tarif à la demande

*Valable uniquement
 du 1^{er} avril au 30 septembre
 Tenue adaptée recommandée*



LE PARC DES CHAMPS-ELYSÉES



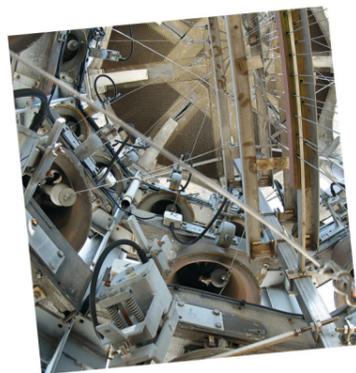
Vous ne le saviez peut-être pas, à Saint-Quentin la campagne s'invite en ville ! Bâti à l'emplacement des anciennes fortifications royales, le parc des Champs-Elysées, vous accueille sur 12 hectares verdoyants. Pour les plus épris de nature, le jardin d'horticulture et l'arboretum sont le reflet d'un patrimoine naturel qui n'a jamais cessé d'évoluer depuis le 19^e siècle. Autour du sublime kiosque à musique, vous réaliserez que « nos » Champs-Elysées sont avant tout un lieu de vie incontournable pour les Saint-Quentinois.

 **Effectif maxi par guide : 20**
 **Tarif par guide : 1H00 = 70 €**
 Supplément langues étrangères : 25 € par guide
 Supplément dimanches ou jours fériés : 25 € par guide



LE CANAL DE SAINT-QUENTIN

Le canal de Saint-Quentin, reliant avec élégance l'Oise, la Somme et l'Escaut, incarne cette harmonie entre la nature et l'ingénierie humaine. Imaginez-vous au 19^{ème} siècle, une époque où le trafic y était intense, animant la vie quotidienne des habitants du nord de la France. Aujourd'hui, le canal est plus paisible mais tout aussi captivant. Les berges, quant à elles, offrent un paysage en constante évolution avec une faune et une flore pleine de surprises.



UN CONCERT VIP AU CARILLON

Entre deux visites, accordez-vous une pause musicale sur la place de l'hôtel de ville. Francis, carillonneur passionné, vous propose un concert rien que pour vous. Vous avez des chansons préférées ? Ça tombe bien, il adore relever les défis musicaux. Du haut de son campanaire, il fera chanter les cloches de la ville pour vous avec brio.

Effectif maxi : Illimité
Tarif pour le groupe 70 € pour 15 minutes de concert
 Supplément dimanches ou jours fériés : 25 € par guide



L'ART DÉCO EN CHANSONS

Plongez dans l'univers Art déco avec une balade insolite et pleine de surprises ! Entre motifs élégants et anecdotes décalées, laissez-vous guider dans les rues de la ville, le nez en l'air et le sourire aux lèvres. En chemin, fredonnez les airs incontournables des Années 20 avant de vous laisser emporter par une véritable chorale improvisée. Une expérience originale, mêlant patrimoine et musique, qui promet des souvenirs inoubliables à partager avec vos proches !

Effectif maxi par guide : 25
Tarif pour le groupe 1H30 = 100€
 Supplément dimanches ou jours fériés : 25 € par guide

« Voulez-vous danser Marquise,
voulez-vous danser le menuet »



nouveau

LA MANUFACTURE

La Manufacture, vous ouvre ses portes pour une immersion unique dans les coulisses des musiques actuelles à Saint-Quentin. Du café d'accueil convivial aux loges, en passant par la scène, découvrez tous les secrets d'un concert réussi ! Entre récits captivants, anecdotes, démonstrations techniques et activités ludiques, vous vivrez un moment inédit dans la peau d'un artiste face à son public !

Effectif maxi par visite : 10
Tarif pour le groupe 1H30 = 9€ p/pers



nouveau

SAINT-QUENTIN EN MOUVEMENT !

Antoine, votre coach sportif, et un guide conférencier forment un duo pétillant pour vous faire explorer Saint-Quentin autrement ! Ici, pas de chrono ni de médailles, juste le plaisir de bouger, d'explorer et de partager un moment convivial au cœur des richesses de Saint-Quentin !

Effectif maxi : 25
Tarif pour le groupe 1H30 = 220 € (coach sportif + un guide conférencier)
 Supplément dimanches ou jours fériés : 25 € par guide



LES RECETTES BIEN DE CHEZ NOUS

Et si vous découvriez notre coin depuis votre assiette ? Prenez le temps de partager ensemble un repas aux saveurs locales. Notre destination regorge de produits locaux et de chefs qui adorent les sublimer. Nous collaborons en toute confiance depuis plusieurs années avec ces professionnels du goût. Ils vous proposent une cuisine généreuse, pleine de saveurs et de sincérité à base de produits du terroir, histoire de faire voyager vos papilles.

Suggestion de menu du terroir

Entrée
Ficelle Picarde

Plat
Echine de cochon
à la rôtisserie, crème de Maroilles, pommes purée

Dessert
Rabote picarde aux pommes des Vergers
de Séru à la confiture de lait



À partir de 20 pers.
Tarif : Nous consulter

**BEST
WESTERN PLUS
LE PICARDY**



**IBIS
BASILIQUE**

Séjournes
...EN TERRE AUTHENTIQUE



IBIS BUDGET



IBIS STYLES



LE FLORENCE

Séjourner chez nous, c'est bien plus qu'un hébergement : c'est une expérience humaine, chaleureuse et authentique.

Du charmant meublé de tourisme à l'hôtel **** au design raffiné, des hôtes passionnés vous accueillent avec le sourire et l'envie de vous faire plaisir.

Au petit matin, laissez-vous tenter par un petit déjeuner composé de savoureux produits locaux.

Un projet en tête ?

Notre équipe d'experts est à votre écoute pour vous garantir un séjour inoubliable dans le Saint-Quentinois.



Sarah

sarah.marquet@saint-quentin.fr
03 23 64 95 77



Karine

karine.agry@saint-quentin.fr
03 23 67 80 48



Lowan

lowan.boudet@saint-quentin.fr
03 23 06 30 80

le trio de choc

DU SERVICE RÉCEPTIF

Groupes d'amis, associations, professionnels du tourisme, institutionnels ou encore randonneurs... laissez-vous séduire par notre destination nichée au cœur des Hauts-de-France. Saint-Quentin, Ville d'Art et d'Histoire et son territoire abritent des trésors insoupçonnés.

Visite guidée, journée ou séjour de plusieurs jours... votre projet est le nôtre. Contactez-nous pour nous parler de vos envies et des motifs qui vous amènent à vous retrouver. Nous établirons ensemble votre programme de A à Z.

5 BONNES RAISONS DE NOUS FAIRE CONFIANCE

- ✓ Avoir une équipe d'experts du territoire à votre écoute pour organiser votre excursion en groupe,
- ✓ Profiter d'une expertise en organisation et gagner du temps : un interlocuteur dédié,
- ✓ Disposer d'une large gamme d'activités, de restaurants et d'hébergements adaptée à vos souhaits et à votre budget,
- ✓ Profiter de notre collaboration avec des partenaires locaux soigneusement sélectionnés afin de vous garantir des prestations de qualité et des tarifs négociés,
- ✓ Recevoir des propositions personnalisées pour une expérience sur-mesure et clé en main.

LES GUIDES-CONFÉRENCIERS

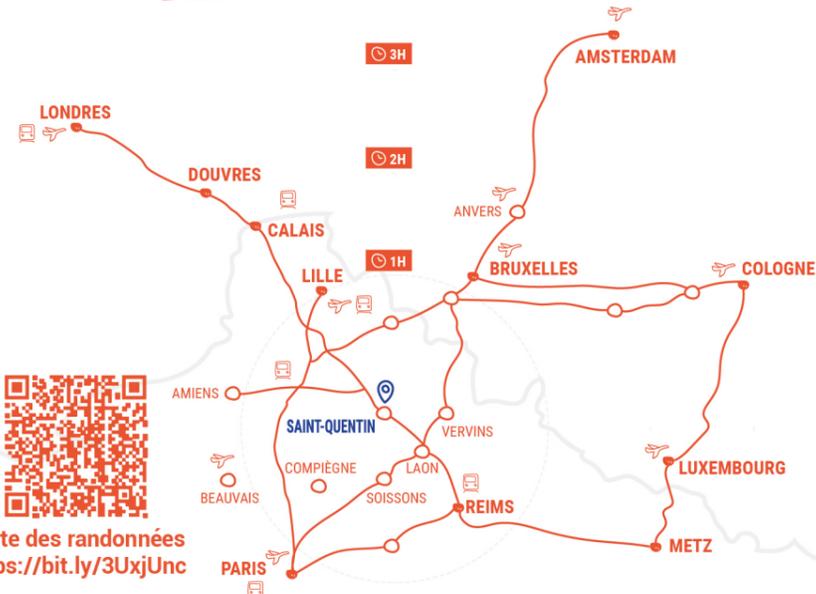


La ville de Saint-Quentin est labellisée Ville d'art et histoire depuis 2006 par décision du ministère de la Culture. Ce label national garantit la compétence des guides-conférenciers et la qualité de leurs interventions. Les visites guidées peuvent se décliner en langues étrangères (anglais, allemand). Nous vous faisons la promesse de belles rencontres humaines.

à bientôt dans le Saint-Quentinois !

Venir et stationner À SAINT-QUENTIN

COMMENT VENIR ?



Carte des randonnées <https://bit.ly/3UxjUnc>

La Via Francigena et le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle traversent le territoire *à pied*

Par l'Eurovélo 3 et la Véloroute 30 *en vélo*

en bateau

en voiture

en train

en avion

Saint-Quentin est située entre Paris, Amiens, Reims, Lille et Bruxelles avec les RD1029 et RD1044, l'A26, l'A29 et l'A1
 Paris via A1 : 1h30
 Lille via A26 et A1 : 1h
 Reims via A26 : 1h
 Amiens via A29 : 1h
 Bruxelles via A26 et E429 : 2h

La gare de Saint-Quentin se situe à 15 minutes à pied du centre-ville.
 Paris : 1h15-1h45
 Lille : 1h45
 Bruxelles : 1h30
 Gare TGV Haute-Picardie à 30min de Saint-Quentin
 Navettes quotidiennes

L'Aéroport de Lille-Lesquin à 1h de Saint-Quentin
L'Aéroport Roissy-Charles de Gaulle à 1h30
L'Aéroport de Beauvais à 2h

Canal de Saint-Quentin (Chauny-Cambrai – 93km)
 Relation avec le bassin parisien, le Nord et la Belgique
 Amarrage au vieux port

OÙ STATIONNER ?

- Parkings payants :**
- 1 Arthur Gibert
 - 2 Place Gaspard de Coligny et Place Gracchus Babeuf
 - 3 Souterrain Hôtel de Ville
 - 4 Basilique
 - 5 Anatole France
 - 6 Tobjasz

- Parkings gratuits :**
- 7 Michelet
 - 8 Gare
 - 9 Secteur Champs Elysées
 - 10 Place de la Liberté

Retrouvez toutes les informations détaillées sur notre site internet : location de voitures, location de vélos, taxis, stationnement <https://bit.ly/4dqhi9T>



LES EMPLACEMENTS POUR LES AUTOCARS DE TOURISME

- Avenue du Général de Gaulle (à proximité de l'étang d'Isle) (49°50'35.3"N 3°17'50.9"E)
- Boulevard Gambetta (à proximité du Parc des Champs-Élysées et de la Place du 8 Octobre) (49°50'34.5"N 3°17'42.3"E)
- Avenue de Remicourt (entre le Parc des Champs-Élysées et le Palais des Sports) (49°50'57.5"N 3°17'38.8"E)
- Boulevard Richelieu (à proximité du Musée des Beaux-Arts Antoine Lécuyer) (49°51'01.6"N 3°16'57.5"E)
- Le long du parking de la Place de la Liberté Côté Quai Gayant (proche de la Gare SNCF et de son Buffet) (49°50'24.7"N 3°17'29.5"E)
- Place du Champs de Foire (proche de la Gare SNCF et de son Buffet. Sous réserve de manifestations) (49°50'22.4"N 3°17'35.0"E)

DE FORFAITS ET DE SERVICES TOURISTIQUES DE L'OF - FICE DE TOURISME ET DES CONGRES DU SAINT-QUENTINOIS DU 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026

Préambule
 Conformément à l'article R. 211.4 du Code du Tourisme, les présentes conditions particulières de vente ont vocation à informer les clients de l'office de tourisme et des congrès du Saint-Quentinois, ci-après désigné « office de tourisme », préalablement à la signature du contrat de réservation. Conformément à l'article L. 211.9 du Code du Tourisme, ces informations précontractuelles font partie intégrante du contrat et ne pourront être modifiées que dans le cadre d'un accord expressément convenu par les parties. Ces conditions particulières de vente applicables sont celles en vigueur au moment de la réservation. Les présentes conditions particulières de vente sont communiquées au client au moment de la réservation d'une prestation auprès de l'office de tourisme.

Art.1 - Dispositions générales
 Le service réceptif de l'office de tourisme commercialise l'offre de ses prestataires et achète des prestations sèches sur son territoire de compétence. Il facilite la démarche des groupes avec des offres "clé en main" à la journée ou au séjour, offrant de nombreux choix de prestations et en assurant la réservation. Il est à la disposition de la clientèle pour toute demande particulière ou prestations complémentaires : autres visites, réservations d'hébergement, restauration, etc., et répond à la clientèle en fonction de la demande. La réservation de l'une des prestations de services touristiques proposées par l'office de tourisme implique l'acceptation sans réserve des dispositions des conditions particulières de vente en vigueur au moment de la réservation.

Art.2 - Réservation
 Toute demande de réservation pour les groupes est communiquée à l'office de tourisme soit par mail à : karine.agry@saint-quentin.fr ou sarah.marquet@saint-quentin.fr ou lowan.boude@saint-quentin.fr. Soit par courrier à : office de tourisme et des congrès du Saint-Quentinois, 3 rue Emile Zola - 02100 Saint-Quentin. Cependant, une demande de devis ne peut être considérée comme réservation définitive. La réservation ne devient définitive qu'après réception d'un exemplaire du contrat signé par le responsable du séjour et accompagné du montant d'un acompte de 25%. Aucune réservation ne peut être revendiquée sur simple appel ou correspondance écrite non accompagnée d'un chèque de réservation à l'ordre de l'office de tourisme du Saint-Quentinois ou par virement bancaire.

Art.3 - Règlement du solde
 Le client devra verser à l'office de tourisme le solde de la prestation convenue et restant due, et ceci 30 jours maxi à réception de la facture, sous réserve du respect de l'article R. 211-8,10 du Code du Tourisme. Le paiement peut être effectué : En espèces : en € uniquement, dans les bureaux de l'office de tourisme dans la limite prévue par les articles L. 112-6 et D. 112-3 du Code monétaire et financier. Par chèque bancaire ou postal : libellé à l'ordre de l'office de tourisme du Saint-Quentinois. Par carte bancaire : dans les bureaux de l'office de tourisme. Par virement bancaire : sur le compte de la Régie de l'office de tourisme.

Art.4 - Contrat de réservation et programme
 A son arrivée, le client doit se présenter au jour et à l'heure mentionnés sur le programme ou contrat de réservation. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir directement l'interlocuteur dont le nom et le numéro de téléphone figure sur les documents transmis. Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Art.5 - Hébergement en milieu hôtelier
 Le prix des nuitées est calculé sur la base du type de chambre demandé (single/double/twin ou autre), du petit déjeuner et de la taxe de séjour. Les hébergements proposés sont de catégorie 2*/3* et 4*, sauf cas contraire spécifié dans la fiche produit ou brochure. L'organisateur devra fournir à l'office de tourisme, la liste nominative des membres du groupe ainsi que la liste précise des personnes partageant les chambres ; ceci 15 jours avant la date du séjour. Le contrat est établi pour une capacité d'hébergement maximum. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'hébergement, l'office de tourisme peut refuser les clients supplémentaires. Le contrat étant alors réputé rompu du fait du client. Lorsqu'un client occupe seul une chambre, un supplément dénommé « supplément chambre individuelle » lui sera facturé. La chambre doit être libérée avant midi. Dans le cas d'une arrivée tardive, il est vivement conseillé au client de prévenir directement l'établissement hôtelier de l'heure d'arrivée ; certains établissements ne disposant pas d'accueil de nuit.

Art.6 - Réservation de visites guidées
 Selon le type de visite ou d'activité, un guide conférencier ou un guide accompagnateur peut être inclus ou non. La réservation d'une visite guidée peut être annulée en cas de mauvaises conditions météorologiques ou en cas de force majeure uniquement. Dans ce cas, il est restitué au client le montant versé sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation. Il est rappelé que, lors d'une visite guidée, chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité, de prudence de circulation et suivre les conseils du guide. Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents, tuteurs,

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

enseignants ou responsables. Au cours des visites pédestres ou spécifiques, les participants doivent être équipés de bonnes chaussures de marche et de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour. Les participants doivent se présenter le jour précisé aux heures et lieux mentionnés sur le contrat. Sauf indication contraire, la taille minimale des groupes pour une visite guidée est fixée à 10 personnes. L'office de tourisme peut être exceptionnellement contraint d'annuler une visite si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans l'hypothèse d'une annulation de notre fait, les versements sont intégralement restitués au client. Tous les autres frais engagés restent à la charge du client.

Art.7 - Fixation des prix et gratuits pour groupes
 Tous les prix sont affichés en euros et TTC. Les prix sont calculés selon certaines particularités de nombre de participants et périodes d'ouverture précises pour chacun des circuits proposés par l'office de tourisme. Une gratuité est accordée au chauffeur du groupe (sauf mention contraire). La gratuité du responsable du circuit sélectionné et du nombre de personnes. Se renseigner. Certaines prestations ne peuvent être maintenues en dessous d'un certain nombre de participants ou peuvent faire l'objet d'un supplément par personne. Sauf stipulation contraire, ne sont pas comprises dans le prix les dépenses à caractère personnel, les assurances, les prestations facultatives ou optionnelles non incluses dans le descriptif de la prestation.

Art.8 - Transport
 Le transport n'est pas inclus dans le prix de vente ; il est donc à la charge du client. Néanmoins, pour les groupes, l'office de tourisme peut réserver, sur demande, un autocar avec chauffeur et l'inclure dans le prix de vente, uniquement pour les trajets réalisés sur le territoire de compétence.

Art.9 - Menus et dégustations
 Ils sont indiqués à titre d'exemple dans nos supports de communication. D'autres menus de qualité équivalente sont possibles dans d'autres restaurants. Un menu unique pour le groupe sera réservé. Les prestataires proposant les menus et dégustations sont dans l'obligation de présenter les allergies au client. L'office de tourisme ne peut être tenu responsable en cas d'allergie ou de trouble. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Art.10 - Retard - dépassement d'horaire
 Lorsqu'une prestation précise un lieu et un horaire de début de prestation, et en cas de retard du client, celui-ci doit prévenir dans les plus brefs délais : L'office de tourisme au 03 23 67 05 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h /week-ends et jours fériés (horaires variables en fonction des saisons) ; se renseigner. Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Art.11 - Désistement
 Pour les groupes, le nombre de participants annoncé, au minimum 8 jours avant une excursion, sera le nombre pris en compte pour la facturation. Le délai est porté à 15 jours si la prestation est un séjour.

Art.12 - Modification du fait du client
 Toute demande de modification avant le début de la prestation groupe devra impérativement parvenir par mail à l'interlocuteur concerné. Toute modification doit faire l'objet d'un accord préalable de l'office de tourisme. Chaque demande étant traitée de façon personnalisée, l'office de tourisme est à la disposition du client pour étudier les changements contractuels ou toute demande de prestation complémentaire. L'office de tourisme se réserve le droit de facturer un supplément au-delà de trois modifications dans la proposition initiale.

Art.13 - Modification par l'office de tourisme
 Conformément à l'article L. 211-13 du Code du Tourisme, l'office de tourisme peut, avant le début de la prestation, modifier unilatéralement les clauses du contrat autres que le prix. La modification devra être mineure et l'office de tourisme devra en informer le client d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable des : Modifications proposées et, s'il y a lieu, de leur répercussion sur le prix de la prestation, Délais dans lesquels le client doit communiquer à l'office de tourisme sa décision, Conséquences de son absence de réponse dans le délai fixé, S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que son prix. Lorsque les modifications apportées au contrat ou à la prestation entraînent une diminution de la qualité du séjour, le client a droit à une réduction de prix adéquate. Si le contrat est résolu et que le client n'accepte pas d'autre prestation, l'office de tourisme rembourse tous les paiements effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause, 14 jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement, en application de l'article L. 211-17 du Code du Tourisme

ou au forfait ainsi que les frais de résolution, sont établis comme suit, sauf indications contractuelles particulières : L'annulation intervient 30 jours avant la date du séjour ou de l'excursion : il sera facturé 100 € pour frais de gestion. L'annulation intervient entre le 30ème et le 21ème jour avant la date du déplacement : il sera facturé 25 % du prix du séjour ou de l'excursion. L'annulation intervient entre le 20ème et le 8ème jour avant la date du déplacement : il sera facturé 50 % du prix du séjour ou de l'excursion. L'annulation intervient entre le 7ème et le 2ème jour avant la date du déplacement : il sera facturé 75 % du prix du séjour ou de l'excursion. L'annulation intervient moins de 2 jours de la date du séjour ou de l'excursion : il sera facturé 100 % du prix du séjour ou de l'excursion. En cas de non-présentation ou d'interruption du séjour par le client : il ne sera procédé à aucun remboursement. Une annulation partielle correspond à une réduction des éléments de la prestation. La règle du prorata sera appliquée sur les bases des modalités de dédommagement prévues ci-dessus. Ces conditions ne s'appliquent pas lorsqu'il est convenu un accord amiable entre le client et l'office de tourisme.

Art.15 - Annulation du fait de l'office de tourisme
 Conformément à l'article L. 211-14, III du Code du Tourisme, l'office de tourisme peut résoudre le contrat et rembourser intégralement le client des paiements effectués sans qu'il y ait lieu à une indemnisation supplémentaire, si : Le nombre de personnes inscrites pour le service touristique ou le forfait est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat et que l'office de tourisme notifie la résolution du contrat au client dans le délai fixé dans le contrat et au plus tard : 20 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée dépasse 6 jours, 7 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est inférieure à 2 jours, 48 heures avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est inférieure à 2 jours.

« En cas de force majeure : lorsqu'avant le début de la prestation, l'office de tourisme annule le contrat, le client, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé intégralement et sans pénalités de la somme versée. Il recevra, en outre, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsqu'il est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par le client d'une prestation de substitution proposée par l'office de tourisme.

Art.16 - Remboursement pour annulation
 En dehors d'un accord entre l'office de tourisme et le client sur un report de la prestation en cas d'annulation, et conformément aux termes de l'article R. 221-10 du Code du Tourisme, l'office de tourisme procédera aux remboursements requis en vertu de l'article L. 211-14. Ces remboursements ont pour effet de décharger le client de ses obligations de paiement des prestations prévues au contrat, soit en cas de force majeure.

Art.17 - Responsabilité
 L'office de tourisme est responsable dans les termes de l'article L. 211-17 du Code du Tourisme, qui stipule : « Toute personne physique ou morale qui se livre aux opérations mentionnées à l'article 1er est responsable de plein droit à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit en cas de force majeure ».

Art.18 - Cession du contrat
 Conformément aux articles L. 211-11 et R. 211-7 du Code du Tourisme, le client peut, tant que le contrat n'a produit aucun effet, et au plus tard 7 jours avant le début de la prestation et par tout moyen permettant d'obtenir un accusé de réception, informer l'office de tourisme de la cession du contrat à une autre personne qui satisfait à toutes les conditions applicables à ce contrat et qui remplit les mêmes conditions que le client initial pour effectuer la prestation. En cas de cession, le client et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix et des frais, redevances, ou autres coûts supplémentaires éventuels, occasionnés par cette cession. L'office de tourisme informera des coûts réels de la cession, lesquels ne devront pas être déraisonnables ni excéder le coût effectivement supporté par l'office de tourisme du fait de la cession du contrat.

Art.19 - Assurances
 Au moment de la réservation, l'office de tourisme ne propose pas au client de souscrire une assurance multirisque ou annulation. Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier qu'il possède toutes les assurances nécessaires le couvrant pendant son séjour ou son excursion en cas de sinistre, afin de déclencher la procédure adaptée. L'office de tourisme a, quant à lui, souscrit une assurance afin de couvrir les conséquences de la responsabilité civile professionnelle qu'elle peut encourir.

Art.20 - Rétractation
 Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs (billetteries, visites guidées) qui sont fournies à une date ou une période déterminée en application de l'article L. 121-21-8, 12° du Code de

la Consommation.

Art.21 - Archivage du contrat
 Tout contrat conclu avec le client correspondant à une com- mande d'un montant supérieur à 120 € TTC sera archivé par l'office de tourisme pendant une durée de 10 ans conformément aux articles L. 213-1, R. 213-1 et R. 213-2 du Code de la Consommation. L'office de tourisme pourra produire une copie du contrat à la demande du client.

Art.22 - Réclamation - litige
 Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'office de tourisme dans les 7 jours qui suivent le séjour ou l'excursion, par lettre recommandée avec accusé de réception. Après avoir contacté le vendeur et, à défaut d'une réponse satisfaisante de sa part dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17, et dont les modalités de saisine sont disponibles sur le site Internet : www.mtv.travel.

Art.23 - Protection des données personnelles
 Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le règlement général sur la protection des données (RGPD), ainsi que la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel. Dans le cadre de son activité de vente de voyages et de séjours, l'office de tourisme met en œuvre et exploite des données à caractère personnel relatives à ses clients et aux bénéficiaires (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse mail, coordonnées bancaires) ; ces données constituant des éléments fondamentaux à la bonne exécution du contrat de vente. En cas de refus de transmission de ces données personnelles, les clients s'exposent à des difficultés d'exécution de la prestation qui ne pourront donner lieu à l'engagement de la responsabilité de l'office de tourisme. Les clients bénéficient d'un droit d'op- position, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et à la portabilité de leurs données personnelles. Ils peuvent exercer ce droit en adressant un mail à : tourisme@saint-quentin.fr ou un courrier à : office de tourisme et des congrès du Saint-Quentinois, 3 rue Emile Zola, 02100 Saint-Quentin.

Pour toute information générale sur la protection des données personnelles ou toute réclamation, les intéressés sont invités à consulter le site de la CNIL : www.cnil.fr.

Art.24 - Propriété intellectuelle - photos - illustrations
 Les photos, cartes, illustrations contenues dans les brochures ou sur le site Internet de l'office de tourisme sont illustratives et n'ont pas un caractère contractuel. Toute reproduction ou exploitation de ces éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable. Est également interdite l'extraction répétée et systématique d'éléments protégés ou non du site www.tourisme-thierache.fr causant un préjudice quelconque à l'office de tourisme ou à l'un de ses prestataires ou fournisseurs.

CONDITIONS SPECIALES D'ANNULATION
 Dans le cadre des pandémies et des restrictions générales, l'office de tourisme du Saint-Quentinois se réserve le droit de modifier les présentes conditions particulières de vente afin de permettre à la clientèle de réserver en toute sérénité.

Annulation par le client
 L'office de tourisme s'engage à rembourser l'intégralité des sommes versées par le client, à l'exclusion de toute indemnité, en cas d'annulation demandée par ce dernier dans les cas suivants : Le client souscripteur du contrat habite une région, ou un pays où le confinement est en vigueur jusqu'au moins la veille du séjour et l'empêche de se rendre dans le Saint-Quentinois. Des mesures de restriction de déplacement sont imposées par les autorités de la région ou pays du client souscripteur du contrat et l'empêche de se rendre dans le Saint-Quentinois. Des mesures de quarantaine sont mises en vigueur par les autorités françaises concernant le pays de provenance du client souscripteur du contrat et l'empêche de se rendre dans le Saint-Quentinois. Pour tout autre cas, les conditions particulières de vente s'appliqueront.

Un justificatif officiel sera demandé pour toute demande de remboursement.

Annulation par l'Office de Tourisme du Saint-Quentinois
 L'office de tourisme du Saint-Quentinois s'engage à rembourser l'intégralité des sommes versées par le client, à l'exclusion de toute indemnité, en cas d'annulation par l'Office de Tourisme du Saint-Quentinois consécutive à une décision administrative imposant la fermeture des établissements touristiques pour des raisons sanitaires aux dates du séjour.

CONDITIONS LIÉES AUX MESURES SANITAIRES EN VIGNEUR AUX DATES RESERVEES.
 Le client s'engage à fournir l'ensemble des documents et appliquer les préconisations en vigueur aux dates concernées. L'office de tourisme et ses partenaires s'engagent à accueillir le client dans les conditions sanitaires en vigueur aux dates réservées.

L'office de tourisme est inscrit au registre national des opérateurs de voyages :
 IM 002120002
Garantie financière : APST Paris
 SIRET 44400991400011
ASSURANCE SMACL



#DestinationSaintQuentin



www.destination-saintquentin.fr/boutique

Découvrez notre boutique

de produits 100% locaux, créés avec le cœur en circuit court
 par nos producteurs du coin, à offrir ou à s'offrir !

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM002120002
 Garantie financière APST - Responsabilité civile professionnelle SMACL

Création - Mise en page : www.roseetpiment.com - Crédits photos : @Luc Couvée - @Fred Emery - @Musée des papillons - @Loisirs et Tradition
 @Musée du Vermandois - @Maison de Marie-Jeanne - @Maison du Textile - @Musée du Touage - @Maison Familiale Henri Matisse - @Yamaha Motor Manufacturing Europe
 @Sylvain Navaux, 2023 - @Xavier Renou - @Famillière de Guise - @Les tuteurs d'un instant - @Hôtel Ibis Basilique - @Hôtel Ibis Budget - @Hotel Best Western Plus "Le Picardy"
 @Hôtel Le Florence - @Restaurant La Villa d'Isle - @Restaurant La Java - @Restaurant Le 8 par Nicolas Pierre - @Restaurant Le Champs Elysées - @Antoine Macaigne
 Impression : Alliance Partenaires Graphiques - 2025 - 3000 exemplaires